

Lors de la séance publique du 4 juin, sportives, culturelles, de loisirs, etc. Mais il a mis en garde contre une « *adhésion* » qui pourrait se traduire par l'embrigadement dans une secte ou des mouvements djihadistes par exemple.

Sa position a été soutenue par la majorité du Sénat.

>> [Lire son intervention en séance publique](#)

.